

# Habilitation électrique B1 B2 BR BC (recyclage)

B1B2BRBC-R

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchrone

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

## Objectifs

Cette formation a pour but de préparer le personnel réalisant des interventions élémentaires en basse tension (BT), de travailler en sécurité selon les préconisations de la norme NF C 18-510

### Public Visé

Electriciens, agents ou techniciens de maintenance, installateurs ou dépanneurs, ...

### Pré Requis

Maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calculs)

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant selon l'indice d'habilitation visée  
Donner les prescriptions de sécurité électrique conformément aux décrets N°2010-1118 du 22 septembre 2010

## Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstrations

Cours illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel

Tableau électrique pédagogique

## Parcours pédagogique

### **THEORIE (60%)**

*L'habilitation électrique :*

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

*Notions élémentaires d'électricité :*

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

*Les différents types d'accidents électriques :*

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

*La protection intégrée à la conception des installations :*

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

*L'évaluation et la prévention des risques :*

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

*Les domaines de tension, les ouvrages et installations :*

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

*Les zones de l'environnement électrique :*

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

*Les différents acteurs :*

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

*Les opérations d'ordre non électrique :*

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

*Les opérations élémentaires :*

- Le remplacement de fusible en basse tension
- Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire d'un appareil d'éclairage, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique
- Le raccordement de matériel électrique à un circuit en attente (volet roulant, chauffe-eau...)
- Le réarmement de dispositif de protection dans le respect des consignes données
- Le remplacement d'un élément électronique
- La dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant
- Consignation

*Les manœuvres d'exploitation :*

- La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal
- La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements
- Le réarmement d'un relais de protection
- Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles
- Manœuvre de consignation

*Les équipements de protection :*

- Les équipements de protection individuelle ou collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- La vérification des EPI

*Les outils et le matériel de travail :*

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

*Les incidents, accidents et incendies :*

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

**PRATIQUE (40%)**

*Exercices individuels de mise en situation :*

- Analyse, en situation, du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Evolution dans les zones d'environnement électrique en appliquant les préconisations
- Réalisation d'interventions selon l'indice d'habilitation visée
- Identification, vérification et utilisation des Equipements de Protection Individuelle

*Travaux en sous-groupes :*

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation selon différentes situations d'intervention

*Cas concrets :*

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, sur tableau électrique pédagogique

*Visite des installations (lors des formations dans vos locaux)*

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention spécifiques

## Qualification Intervenant-e-s

Formateur en prévention des risques électriques

### Méthodes et modalités d'évaluation

Partie théorique : questionnaire à choix multiples Partie pratique :  
évaluation sommative conforme aux préconisations NF C 18-510

### Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

**10.50** Heures    **1.5** Jours    10 personnes maximum



Tarifs

[Nous contacter](#)



Contactez-nous !

Sophie RENAUD  
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800  
Mail : [srenaud@gesfor.fr](mailto:srenaud@gesfor.fr)